

Meilleure démarche de séjour : étudiant étranger en fin d'étude(cas particulier)

Par Yass-ine, le 01/06/2024 à 01:05

Bonjour

Je suis en fin d'année ingénieur à Cergy et je suis en contrat pro. Mon titre de séjour actuel expirera le 06/09/2024 la date de ma soutenance pfe et fin de contrat pro. En même temps je vais passer le Toeic en juillet. Ma question : quelle demande je dois faire à la préfecture sachant que le 1er jury de diplôme est en Octobre 2024 et mon titre expire avant, j'ai aussi l'attestation de réussite théorique car j'ai validé toutes les matières , si je dois demander dans un premier temps une prolongation de titre étudiant mais dans ce cas si je décide de continuer avec l'entreprise me faut faire une demande Aps avant plutôt 2mois avant. ce qui me dérange aussi que j'ai peur de ne avoir valider le Toeic avant la date du 1 er jury en Octobre. Merci de me clarifier la meilleure piste à prendre pour ne pas tomber après dans un problème de heures autorisées de travail dépassé (vu que je suis en alternance) dans l'attente de retour de préfecture si je fais une demande Aps ou juste prolongation de titre étudiant ?

Merci de vos réponses

Par Lorella, le 01/06/2024 à 13:10

Bonjour,

Je ne connais pas ce sujet, mais voyez ici si cela correspond à votre question

<https://www.hérault.gouv.fr/Demandes/Demandes-étrangers-titres-de-séjour/Étudiants-étrangers>